

La Caisse des Ecoles recrute !

L'Accueil de Loisirs périscolaire recrute des animateurs, diplômés BAFA ou CAP Petite Enfance ou équivalent, pour ses Accueils périscolaires de la rentrée 2024-2025.

Si vous êtes intéressé(e), dynamique, motivé(e), que vous souhaitez intégrer une équipe sympathique et encadrer des enfants, envoyez votre CV et lettre de motivation à acm@taissy.fr ou déposez-les directement à la Caisse des Écoles.



Nouvelle Boîte à Livres à Taissy !



Nous sommes heureux de vous annoncer l'installation d'une nouvelle boîte à livres sur la Place de la Mairie. Fabriquée par nos services techniques, nous les félicitons pour ce superbe travail.

Le principe est simple : apportez un livre, prenez en un autre, et savourez la lecture.

Un échange gratuit pour partager le plaisir de lire !

Marché des producteurs et artisans



On se retrouve ce **samedi 6 juillet** pour le marché des producteurs et artisans, de 8h30 à 12h30, sur la place de la Mairie.

Ce samedi, retrouvez :

- La Cueillette de la Pompelle
- Rôtisserie Christelle
- Les Rayures Royales
- Mamie Cailloux by creasand
- Le fromager de Savoie
- The duck
- O2V
- Brasserie Hululuna
- Id'&pâT
- Coup de pouce immobilier



Ouverture du Parc «Le P'tit Léo» à Saint-Léonard

Nous vous informons que le parc «Le p'tit Léo» a ouvert ses portes à Saint-Léonard.

Les inscriptions s'effectuent exclusivement par mail à l'adresse suivante : saintleonard.commune@orange.fr

Il vous faudra fournir un justificatif de domicile, ainsi que le règlement intérieur signé, disponible sur notre site Internet www.taissy.fr . *

Après réception de ces documents, le code vous sera communiqué. Celui-ci sera changé tous les mois et vous sera fourni la veille du changement.

*Veuillez retourner les documents uniquement par mail à la Mairie de Saint-Léonard. Nous ne recevons pas de documents à la Mairie de Taissy.

Élections Législatives du 07/07 !

Les électeurs sont convoqués le **dimanche 07 juillet 2024** pour un second tour de scrutin en vue de procéder à l'élection des députés à l'Assemblée Nationale.

Les bureaux de vote de Taissy seront ouverts de 8h à 18h, salle du Conseil Municipal.

Petit rappel : avant de voter, faites contrôler votre inscription sur la liste d'émargements de votre bureau en présentant votre pièce d'identité.

Legs MAILLART



Chaque année, le Legs MAILLART récompense 2 ou 3 meilleurs élèves ayant obtenu leur bac. Les heureux bacheliers de 2024 peuvent déposer en Mairie un dossier pour solliciter cette attribution.

Pour cela, il vous suffit d'apporter une photocopie du relevé des notes du Baccalauréat ainsi qu'un certificat d'inscription en école supérieure.



Commémoration du 14 juillet !

À l'occasion de la Fête Nationale française, le Maire de Taissy et ses conseillers municipaux vous donnent rendez-vous à 9h45 sur la place de la Mairie, pour un défilé jusqu'au

Monument aux Morts, où sera déposée une gerbe.

Le défilé sera accompagné de la fanfare « Les Dauphins de Saint-Brice-Courcelles ».

Quête du Mariage du 22 juin 2024



Le samedi 22 juin, Benoît LEJEUNE et Céline LECLÈRE se sont dit OUI à la Mairie de Taissy.

Une quête a été faite durant cette cérémonie et la somme de 140,99€ a été remise aux Sapeurs Pompiers.

Un grand merci aux époux et tous nos vœux de bonheur.

Travaux rue de Sillery !

Des travaux de chemisage vont avoir lieu Rue de Sillery (RD8), depuis l'intersection rue de Saint-Léonard jusque l'intersection avec la rue du Moulin Cliquot.

Depuis le mercredi 19 juin 2024 et jusqu'à la fin des travaux, les mesures suivantes seront mises en place progressivement :

- une voie de circulation sera réduite au droit du chantier rue de Sillery, avec alternat manuel par panneau ;
- le stationnement sera supprimé ;
- la vitesse est limitée à 30Km/h.

Plus d'informations sur notre site Internet www.taissy.fr

Agenda

Marché des Producteurs et Artisans

Samedi 06 juillet 2024, de 8h30 à 12h30, sur la Place de la Mairie.

Élections Législatives

Dimanche 07 juillet 2024, de 08h00 à 18h00, dans la salle du Conseil Municipal.

Conseil Municipal

Jeudi 11 juillet 2024, à 18h30, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie.

Cérémonie commémorative du 14 juillet

Dimanche 14 juillet 2024 à 9h45 sur la place de la Mairie.

URBANISME : Démarches à Suivre.



1. Avant de Commencer :

Avant de lancer votre projet de construction ou de travaux, il est essentiel de connaître les règles en vigueur. Consultez le PLU (Plan Local d'Urbanisme) disponible sur le site Internet du Grand Reims et la réglementation sur le plan pluie du Grand Reims.

2. Choisir le Bon Type d'Autorisation :

- Déclaration Préalable de Travaux : Pour des travaux ou des modifications mineures.

Exemples :

- Changer une porte ou poser une fenêtre de toit ;
- Construire une surface < 20 m² (abri de jardin, pergola) ;
- Modifier une clôture ;
- Installer une piscine non couverte...

- Permis de Construire : Pour des projets plus importants.

Exemples :

- Construire une surface > 20 m² (garage, maison) ;
- Installer une piscine couverte ;
- Faire une extension supérieure à 40 m²...

3. Composer Votre Dossier de Demande :

- Téléchargez et complétez le formulaire CERFA sur service-public.fr

- Joignez les pièces nécessaires (descriptif des travaux, plan de masse, plan de situation, photos...)

4. Dépôt du Dossier :

- Déposez votre dossier sur la plateforme de dématérialisation : <https://maelis.info/app/login>

5. Délais d'Instruction :

- 1 mois pour la Déclaration Préalable (DP)
- 2 mois pour le Permis de Construire (PC)

Rappel de l'arrêté Préfectoral du 10/12/2008 – section 6 Bruits dans les propriétés privées – articles 13 à 15

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareillages bruyants sont totalement interdits en dehors des horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30
- Samedi : 9h00 à 12h00 et 14h30 à 19h00
- Dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00

Merci de votre compréhension et de respecter vos voisins.

Rallye des Taisotins...

Comme tous les ans depuis plus de 20 ans, le Moto-Club de Taissy organise son rallye touristique sur les routes de Champagne-Ardenne le premier dimanche de septembre et cette année la date sera le dimanche 01/09/2024.

Au programme, balade, questions, jeux, BBQ le midi et bonne humeur et remise de lots en fin de journée.

Rendez-vous le dimanche 1 septembre 2024 à partir de 8h chez MAXCESS REIMS.

Feuille d'inscription disponible sur le Site Facebook du Moto-Club Taissy.



Horaires des Messes



La prochaine messe aura lieu :

- dimanche 07 juillet 2024, à 10h30, à l'église de Cormontreuil.



Maison à vendre sur Taissy :

113 m² / 5 pièces, avec jardin et garage

Séjour de + de 30 m² / 3 chambres

Classe Energie D et C

Prix: 298 500 euros

- AGENCE S'ABSTENIR MERCI -

Tel : 06 61 92 78 09

(Merci de vérifier votre accord de prêt avant toute visite...)

Vends:

SPA, modèle HIPPOGRIFFE / 5 places / blanc marbré / Année 2022 / Habillage taupe / 66 jets .

Tel : 06 34 19 14 03

Objet trouvé

1 déambulateur a été trouvé sur le bord de la Vesle.

Il attend son propriétaire en Mairie.

SECRETARIAT DE MAIRIE

- MATIN : 9h-12h (du lundi au vendredi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi, mardi et vendredi).
Tel : 03 26 82 39 27 Fax : 03 26 97 82 98

AGENCE POSTALE COMMUNALE

- MATIN : 8h45-11h45 (du lundi au vendredi) 10h-12h (samedi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi et vendredi).
Tel : 03 26 04 41 87

NUMÉROS D'URGENCE

17 Gendarmerie Nationale, 18 Pompiers

PHARMACIE DE GARDE

Rendez-vous sur le site 3237.fr ou composez le 3237.

MÉDECIN / DENTISTE DE GARDE

En cas d'urgence composez le 15 pour obtenir un régulateur du SAMU.